



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2014)
MUNICIPALITÉS DU GOUVERNEMENT
RÉGIONAL EYYOU-ISTCHEE BAIE-JAMES
(Projet n°154-08-0405)
BUREAU DE LA COORDINATION DU NORD-DU-QUÉBEC



Photo de la page couverture :

Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur 1, champ de blocs rocheux au sud du banc d'emprunt, vers le sud-est (photo 48)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2014)
BUREAU DE LA COORDINATION DU NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :

ARCHÉO-08

N° DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 850866016

N° DE DOSSIER, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 7203-14-AD01

N° DE PROJET, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 154-08-0405

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 14-CORA-03

200 RUE LEBLANC, C.P. 330
ROUYN-NORANDA (QUÉBEC),
J0Z 1Y0

TÉLÉPHONE : (819) 768-2112

TÉLÉCOPIEUR : (819) 768-5040

COURRIEL : info@archeo08.gc.ca

ROUYN-NORANDA

Décembre 2014

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé en 2014 sur le territoire de la Direction du Nord-du-Québec du ministère des Transports du Québec. Les travaux avaient pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet n°154-08-0405 sur la route menant à Eastmain. Au total, 1066 sondages ont été excavés dans les emprises de ce projet en plus des inspections visuelles qui y ont été effectuées. Cet inventaire n'a pas conduit à la découverte de sites archéologiques. Le ministère des Transports du Québec peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus dans les limites de l'emprise inventoriée sans contraintes du point de vue de l'archéologie.

Équipe de réalisation



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Frank Rochefort archéologue responsable de projet
Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord
Direction de la programmation et des ressources territoriales

Denis Audette biologiste responsable de projet
Bureau de coordination du Nord-du-Québec



ARCHÉO-08

David Laroche	archéologue	chargé de projet, rédaction, cartographie
Denis Cadieux	archéologue	responsable d'intervention, rédaction
Jonathan Skeene-Parent	assistant-archéologue (terrain)	
Vincent Gautier-Doucet	technicien de fouille	
Gaétan Gauvin	technicien de fouille	
Antoine Loyer Rousselle	technicien de fouille	
Mélanie Rousseau	technicien de fouille	

Table des matières

RÉSUMÉ	III
ÉQUIPE DE RÉALISATION	V
TABLE DES MATIERES	VII
LISTE DES ILLUSTRATIONS	VIII
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	VIII
1 INTRODUCTION	1
1.1 MANDAT	1
1.2 IDENTIFICATION DU PROJET	1
2 LOCALISATION	3
3 MÉTHODOLOGIE	5
3.1 PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE	5
3.2 RECHERCHE DOCUMENTAIRE	5
3.3 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	5
3.4 ANALYSE ET RAPPORT	6
4 PROJET N°154-08-0405, ROUTE D’EASTMAIN, MUNICIPALITÉS D’EASTMAIN ET DE LA BAIE-JAMES, AMÉNAGEMENT DE DEUX TRONÇONS DE LA ROUTE D’EASTMAIN	7
5 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	9
6 ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	11
7 RÉSULTAT DE L’INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	13
7.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA ZONE 1	13
7.2 STRATIGRAPHIES DE LA ZONE 1	13
7.3 ZONE 2	14
7.3.1 SECTEUR 1	14
7.3.2 SECTEUR 2	14
7.3.3 SECTEUR 3	15
8 DISCUSSION	23
9 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	25
CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	27
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE A : LOCALISATION DES SECTEURS D’INVENTAIRE SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION DU PROJET N°154-008-0405	31

Liste des illustrations

Figure 1	Localisation du projet n°154-08-0405	4
Figure 2	Plan d'ensemble du projet 154-08-0405	32
Figure 3	Localisation de la zone 1 du projet 154-08-0405	32
Figure 4	Localisation des secteurs de la zone 2 du projet 154-08-0405	32

Liste des tableaux

Tableau 1	Identification du projet d'aménagement routier	1
Tableau 2	Projet n° 154-08-0405, synthèse de l'inventaire archéologique	7
Tableau 3	Localisation des sondages tests	8

Liste des photographies

Photo 1	Zone 1, vue générale de la zone, direction sud	15
Photo 2	Zone 1, sondage test s01-01, stratigraphie type, paroi nord	16
Photo 3	Zone 1, sondage test s01-02, stratigraphie type, paroi nord	16
Photo 4	Zone 1, sondage test s01-03, stratigraphie type, paroi nord	17
Photo 5	Zone 1, sondage test s01-04, stratigraphie type, paroi nord	17
Photo 6	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur marécageux dans la partie est du banc d'emprunt, vers l'est	18
Photo 7	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur 1, champ de blocs rocheux au sud du banc d'emprunt, vers le sud-est	18
Photo 8	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-03, stratigraphie type, paroi nord	19
Photo 9	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, vue générale, vers le sud-est	19
Photo 10	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-01, stratigraphie type, paroi nord	20
Photo 11	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-02, stratigraphie type, paroi nord	20
Photo 12	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de galets sur la limite sud-est, vers le nord-est	21
Photo 13	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de blocs et de galets sur la limite sud-est, vers le nord-est	21
Photo 14	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-01, stratigraphie type, paroi nord	22

1 Introduction

1.1 Mandat

En juillet 2014, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à la Corporation Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement routier situé sur le territoire du Bureau de coordination du Nord-du-Québec (BCNQ). Ces travaux d'inventaire archéologique s'inscrivent dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette pratique permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation de travaux d'aménagement routier. Le mandat prévoyait essentiellement que l'inventaire archéologique soit réalisé dans l'emprise du projet de correction de la courbe du chemin d'Eastmain et des bancs d'emprunts afin de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques et le cas échéant, de présenter les recommandations en conséquentes. Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique.

1.2 Identification du projet

Une équipe composée d'un archéologue responsable d'intervention, d'un archéologue assistant de terrain et de quatre techniciens a été requise pendant 6 jours pour réaliser l'inventaire archéologique. Le tableau 1 présente la localisation, la description et les résultats de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet d'aménagement routier localisé sur le territoire du BCNQ du MTQ (figure 1).

Tableau 1 Identification du projet d'aménagement routier

N° de projet	Localisation et description	Inventaire archéologique	Date de réalisation
154-08-0405	Route d'Eastmain au km 100, à la jonction de la route de la Baie-James et des bancs d'emprunts, municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Inspection visuelle et 1066 sondages négatifs	5 au 10 août 2014

2 Localisation

Le projet d'aménagement routier est situé dans la région administrative du Nord-du-Québec, plus précisément dans la municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (hors MRC) circonscription électorale d'Ungava. La zone d'étude se retrouve dans la région hydrographique des baies James et d'Hudson et comprend le bassin versant de la baie d'Hudson¹ (MDDELEC 2014). Cette zone d'étude est comprise dans les Basses-Terres de la Baie-James qui présentent un plateau légèrement incliné vers le nord² (MDDELEC 2014). Le domaine bioclimatique de la zone d'inventaire est la zone boréale, sous-zone de la forêt boréale continue, plus précisément le domaine de la pessière à mousse, sous-domaine de l'Ouest³ (MFFP 2014).

¹ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/bassinversant/regionshydro/region08.htm>

² <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/index.htm>

³ <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp>

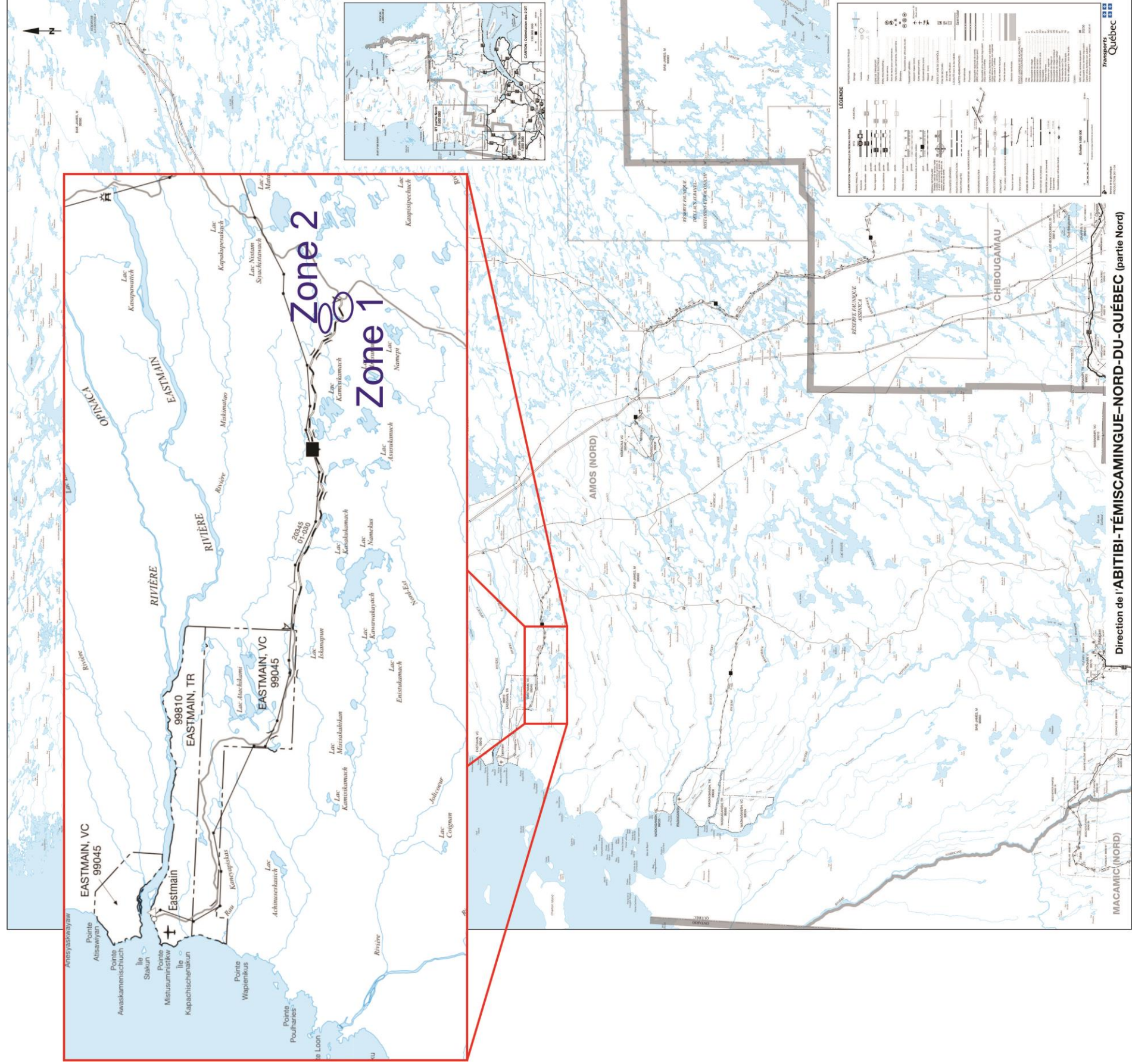


Figure 1 Localisation du projet n°154-08-0405

Source : Carte de la Direction territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (partie nord), service de la géomatique, MTQ, production 2011-04

3 Méthodologie

3.1 Permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture, des Communications du Québec (MCC). À la suite de l'avis favorable du MCC, le permis 14-CORA-03 a été délivré à la Corporation Archéo-08.

3.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire a été effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques répertoriés dans l'emprise du projet ou à proximité de celui-ci. Une demande de renseignements, comprenant la localisation de chaque projet routier sur une carte 1:50 000 a été acheminée au MCC afin d'identifier les sites archéologiques répertoriés au registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) dans une zone d'étude d'un rayon de 5 km autour du centre du projet. Cette recherche permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances archéologiques locales ou régionales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc.). Lorsqu'un ou des sites sont déjà connus à l'intérieur de la zone d'étude, ceux-ci sont présentés sous forme de tableau dans le rapport qui précise leur localisation, leur distance du projet, leur état de conservation, leur chronologie et leur affiliation culturelle. Une recherche documentaire a été effectuée dans la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec pour les inventaires déjà réalisés. Le même exercice a été fait au macro-inventaire et au répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA)

3.3 Inventaire archéologique

L'emprise a été localisée localement et régionalement à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Elle a été soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'identifier les secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques, d'éliminer les marécages, les pentes trop abruptes, les zones de remblai, les affleurements rocheux ou les perturbations importantes. Toutes les observations faites au cours de l'inventaire (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées dans un carnet de notes ou sur des fiches conçues à cet effet. Un enregistrement par photographie numérique du contexte environnemental et des activités d'inventaire est effectué pour l'ensemble du projet.

Chacun des sondages archéologiques couvre une superficie minimale de 900 cm² et de 2 500 cm² pour les sondages tests pour une profondeur de 80 cm quand la composition du sol le permet. Ils sont disposés tous les quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements de sondages en quinconce, selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager l'humus sous la surface, puis

excavés à la pelle ou à la truelle, selon le type de sol en présence. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé à travers des mailles espacées de ¼ de pouce. La profondeur maximale de chaque puits de sondage est déterminée par l'atteinte de la couche de sol naturel identifiée comme étant stérile. Une fois les données colligées, tous les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un sondage s'avère positif par la présence d'artéfacts dans le sol ou en surface, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages additionnels, distancés les uns des autres de trois mètres, permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des artéfacts mis au jour et de leur contexte pédologique et environnemental. Un enregistrement photographique des artéfacts et de leur contexte est effectué. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte sont conservés selon les normes prévalant dans le domaine de l'archéologie, conformément aux exigences du MTQ. Le site est localisé à l'aide d'instruments de localisation appropriés. Il est positionné sur une carte topographique, une photographie aérienne et un croquis. La découverte d'un site archéologique doit être communiquée sans délai au MTQ avec les recommandations nécessaires pour la sauvegarde des sites archéologiques mis au jour.

3.4 Analyse et rapport

Les artéfacts mis au jour au cours d'un inventaire archéologique sont nettoyés et traités selon les normes établies par notre politique de gestion des collections entérinées par le Centre de Conservation du Québec (CCQ) et selon les exigences du MTQ. Les coupes stratigraphiques, les plans, les fiches techniques et les données les plus significatives sont intégrés au rapport.

La présentation des résultats comprend une description du projet, la recherche documentaire, la description des sites archéologiques éventuellement mis au jour et une synthèse des travaux de l'inventaire. Finalement, des conclusions et recommandations sont présentées au MTQ.

4 Projet n°154-08-0405, route d'Eastmain, municipalités d'Eastmain et de la Baie-James, aménagement de deux tronçons de la route d'Eastmain

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de correction de la courbe du chemin d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James et des bancs d'emprunts (figure 1). L'emprise du projet couvrait une superficie approximative de 148 000 m². Suite à l'inspection visuelle des emprises, celles-ci ont été respectivement nommées zone 1 à la jonction avec la route de la Baie-James et zone 2 dans le secteur d'inventaire des bancs d'emprunt (Figure 1 et Annexe A). L'inventaire a été réalisé entre le 5 au 10 août 2014.

Tableau 2 Projet n° 154-08-0405, synthèse de l'inventaire archéologique

Zone	Secteur	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie estimée (m ²)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
1	-	1 144	40	45 760	Pin gris, arbustes éricacées,	Humus, horizon organique, sol éluvié, sable jaunâtre	Inspection visuelle et 386 sondages
2	1	-	-	28 890	Pin gris, arbustes éricacées, galets	Humus, horizon organique, sol éluvié, sable jaunâtre	Inspection visuelle et 156 sondages
	2	-	-	16 910	Pin gris, arbustes éricacées, galets	Humus, horizon organique, sol éluvié, sable jaunâtre	Inspection visuelle et 88 sondages
	3	-	-	102 200	Pin gris, arbustes éricacées, galets, pierres, affleurements rocheux	Humus, horizon organique, sol éluvié, sable jaunâtre	inspection visuelle et 436 sondages
Total			--	193 760	--	--	Inspection visuelle et 1066 sondages

Tableau 3 Localisation des sondages tests

N° de sondage	est	nord
S01-01	249111	5768550
S01-02	249605	5757568
S01-03	249999	5767448
S01-04	250307	5767812
S02-01	245053	5771101
S02-02	245219	5771084
S02-03	245291	5771055
S03-01	245641	5770927
S03-02	245774	5770898
S04-01	246383	5770914
S04-02	246519	5771085
S04-03	245613	5771309

Zone MTM 9

5 Contexte géographique

Le projet à l'étude est situé dans la région Nord-du-Québec (Figure 1), plus précisément dans la municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (hors MRC) circonscription électorale d'Ungava. Il est localisé au sud du cours actuel de la rivière Eastmain qui représente la limite septentrionale de la zone d'étude soit dans la région hydrographique des baies James et d'Hudson qui comprend le bassin versants de la baie d'Hudson (MDDELEC 2014). L'aire d'étude est limitée à l'ouest par la baie James. À l'est, elle jouxte la route de la Baie-James qui relie Matagami au sud et Radisson au nord. Le corridor routier et les bancs d'emprunt sont en partie localisés sur les terres publiques constituant la municipalité du Gouvernement régional Eeyou-Istchee Baie-James. Toutefois, une part mineure du corridor routier traverse des terres de catégorie 1 telles que définies par la convention de la Baie-James et à ce titre font partie du territoire de la communauté crie d'Eastmain. Outre la réserve d'Eastmain, le hameau le plus près du projet est localisé à 40 kilomètres au nord de la jonction entre la route de la Baie-James et celle conduisant à Eastmain. Il regroupe les travailleurs gravitant autour du relais routier du kilomètre 381.

Dans le secteur du Bouclier canadien que sont les Basses-Terres de la Baie-James, le roc formant l'assise de la région est majoritairement de nature ignée (Girard, et al. 2012). L'aire d'étude se trouve dans la ceinture de roches vertes et de roches méta-sédimentaires du Bouclier canadien. Selon la nature de l'enrochement, la région peut être divisée en deux sous-espaces. Dans la partie ouest où s'est déroulée notre intervention, les gneiss et les granites dominant. Par contre, la partie plus à l'est est constituée de roches métavolcaniques et métasédimentaires (Eakin, et al. 1968).

Le paysage dans lequel s'inscrit le projet routier est localisé dans une unité géographique nommée « basse collines de la Grande Rivière » (Huot and Desy 2009). Elle se caractérise par des collines de faible amplitude, une mince couche de dépôt meuble, quelques tourbières et de larges zones de roc dénudé. Le réseau hydrographique est guidé par les grandes fractures du Bouclier canadien et s'écoule vers l'ouest, vers la Baie James. La rivière Eastmain illustre bien ce fait. Archéologiquement, on peut comprendre l'importance évidente de ce cours d'eau et de ses affluents pour la circulation des divers groupes humains ayant fréquenté la région.

Lors de la fonte de l'inlandsis laurentidien vers 8 240 ans AA. (Hardy 1982), on suppose qu'une scission du glacier à l'endroit où on observe la moraine interlobaire d'Harricana aurait provoqué la création des glaciers d'Hudson et du Nouveau-Québec. Le lac Ojibway aurait alors progressé entre ces deux glaciers pour atteindre Kuujuarapik au nord et le lac Sakamie vers le nord-est. Avant la scission de la masse glaciaire, le plan d'eau a atteint près de 460 mètres d'altimétrie (Hillaire-Marcel, et al. 1981). Cet épisode a été suivi de près par une transgression marine de la mer de Tyrell vers 7 200 ans AA. Par ailleurs, lors de cet inventaire, nous avons observé des coquillages de mye (*Mya arenaria*) et de moule bleue (*Mytilus edulis*) dans les remblais des sondages effectués lors de l'évaluation de certains sites de prélèvements de matériaux.

Suite à ces événements, le retrait se serait poursuivi vers le nord-est. Le relèvement isostatique a provoqué la régression de la mer de Tyrell vers la Baie-James et le retrait du glacier jusqu'en Ungava vers 5 000 ans AA.

La mise en place des sols organiques a été datée de 6500 ans AA, à l'aide du radiocarbone (Richard 1980). La colonisation végétale postglaciaire a débuté par une période de quasi désert, rapidement conquis par la tremblaie qui fut par la suite remplacée par une pessière ouverte où l'aulne crispée (*Alnus crispa*) et le bouleau glanduleux (*Betula glandulosa*) étaient abondants. Vers 2700 ans A.A., la couverture arborée s'est ouverte encore plus, et cette tendance a persisté jusqu'à nos jours. Durant cette dernière période, le pin gris a pris de l'importance dans la végétation, sans toutefois atteindre la partie nord du territoire.

*«À une phase initiale dénudée, ou du moins de végétation extrêmement éparse, sans arbre, a succédé un paysage de type toundra, comprenant généralement des espèces à distribution actuelle principalement arctique. Plusieurs diagrammes permettent en outre de distinguer une phase de toundra herbeuse, suivie d'une phase de toundra arbustive, caractérisée par *Betula glandulosa* et d'autres arbustes. Par la suite, l'afforestation plus ou moins graduelle du paysage s'est effectuée, tantôt par une tremblaie-parc (avec *Populus tremuloïdes*, *Alnus crispa* et *Juniperus*), tantôt par une pessière ouverte à *Picea mariana* et *Alnus crispa* (ou *Betula glandulosa*), tantôt par une formation intermédiaire. Enfin, la forêt fermée se constitue.» (Richard 1980)*

Le domaine bioclimatique de la zone d'inventaire est la zone boréale, sous-zone de la forêt boréale continue, plus précisément le domaine de la pessière à mousse, sous-domaine de l'Ouest (MFFP 2014). La flore est dominée par l'épinette noire qui cohabite avec le sapin baumier et quelques feuillus comme le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble. Le sol est souvent recouvert de mousses hypnacées et de plantes arbustives éricacées. Comme nous l'avons constaté lors de l'inventaire, le feu est le principal élément de la dynamique forestière⁴ (MFFP 2014).

⁴ <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp#pessiereMousses>

6 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ du MCC a permis de constater l'absence de sites archéologiques connus dans l'emprise et dans la zone d'étude, alors que la consultation de la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec révèle qu'un seul inventaire archéologique a été réalisé dans la zone d'étude de 5 km de rayon ayant pour centre le projet n°154-08-0405. Cet inventaire fut effectué par la Corporation Archéo-08 en 2009 lors des premières phases de travaux du projet d'infrastructure (Archéo-08 2012).

Pour leur part, ni le système informatisé de Gestion du territoire (SIGT), ni le macro-inventaire du MCC, ni le répertoire québécois des études de potentiel archéologique n'ont révélé d'éléments additionnels.

7 Résultat de l'inventaire archéologique

7.1 Description générale de la zone 1

La zone 1 deviendra la nouvelle jonction entre l'actuel chemin d'Eastmain (Km 100) menant à la communauté crie du même nom et la route pavée connue sous l'appellation «route de la Baie-James». Cette zone couvre une distance linéaire de 2, 243 km et couvre une superficie approximative de 101 000 m². Elle correspond au nouveau tracé de la correction de la courbe. La zone borde le tracé inventorié par Archéo-08 en 2011 (Archéo-08 2012) et constitue la portion non-inventoriée en 2011. Les localisations GPS fournies par le MTQ pour ce contrat permirent de nous orienter précisément dans l'espace à inventorier. Comme nous l'avons constaté lors de notre précédente visite sur le terrain, le parcours emprunté par la nouvelle jonction utilisait un corridor préalablement tracé pour une ancienne route d'hiver.

La zone ne fut pas subdivisée en secteurs lors de l'inventaire. L'emprise longe d'abord la route existante sur une trentaine de mètres. À cet endroit, une ligne simple de sondage a pu être réalisée. En s'éloignant de la route de la Baie-James, l'emprise s'écarte graduellement de la route actuelle. À partir du chaînage 0+500, la configuration du terrain change complètement. À cet endroit et jusqu'au chaînage 1+385, l'emprise est composée d'une succession de pentes ascendantes en paliers, orientée de l'ouest vers l'est (Photo 3). Dans la partie abrupte de ces paliers, le sol est très mince. Le roc affleure même à plusieurs endroits (Photo 1). Pour leur part, les parties planes ou en faux-plat des paliers supportent des sols podzoliques classiques. La végétation y est principalement composée de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia* sp.). On observe aussi des peuplements épars de pin gris (*Pinus banksiana*). Cette présence est habituellement indicatrice d'un feu de forêt relativement récent (moins de 10 ans). De plus en 2013, un autre incendie de forêt brûla les deux zones d'inventaire ne laissant que des troncs fichés dans le sol. Ici et là, quelques épinettes noires (*Picea lariana*) de petite taille perçant le paysage. Dans la partie la plus basse notamment à proximité de la route, on observe quelques mélèzes (*Larix laricina*), une plante réputée aquaphile accompagnée de quelques feuillus (*Alnus* sp.) et de graminées diverses, particulièrement en bordure de la route.

Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 386 sondages effectués.

7.2 Stratigraphies de la zone 1

Les quatre sondages tests révélèrent quatre stratigraphies différentes. Dans le sondage S01-01, une vingtaine de centimètres de tourbe recouvrait un horizon organique limoneux noir d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur reposant sur une couche de sol organique brunâtre d'une douzaine de centimètres et sur une couche de sable gris et de galet plus en profondeur (Photo 2) rendant impossible de creuser les sondage test à la profondeur de 80 cm prescrite par la méthodologie du MTQ.

Dans le sondage S01-02, une vingtaine de centimètres de mousse recouvrait un horizon organique limoneux noir de 7cm reposant sur une couche de sol éluvié gris moyen de 3 cm suivie d'une couche de sable induré en profondeur (Photo 3) rendant impossible de creuser les sondage test à la profondeur de 80 cm prescrite par la méthodologie du MTQ.

Dans le sondage S01-03, une quinzaine de centimètres de mousse recouvrait une mince couche de sol éluvié gris moyen de 4 cm reposant sur une couche de sable et de gravier d'une quinzaine de centimètres sur une couche de sable induré en profondeur (Photo 4) rendant impossible de creuser les sondage test à la profondeur de 80 cm prescrite par la méthodologie du MTQ.

Dans le sondage S01-04, une trentaine de centimètres de mousse recouvrait un sol organique brun foncé suivi d'une couche de sol éluvié grossier de 8 cm reposant sur une couche de sable puis un socle rocheux en profondeur (Photo 5) rendant impossible de creuser les sondage test à la profondeur de 80 cm prescrite par la méthodologie du MTQ.

7.3 Zone 2

La zone 2 est localisée au nord du chemin d'Eastmain. Pour des fins pratiques, nous l'avons subdivisé en trois secteurs correspondant aux trois bancs d'emprunt qui seront exploités lors des travaux d'infrastructure.

En 2013, un feu de forêt fit rage dans ce secteur. Ce phénomène naturel eu un grand impact sur la végétation de l'ensemble des secteurs en détruisant le couvert forestier ainsi qu'une partie de la litière de la zone 2. Par contre, nous avons quand même pu observer une flore en régénération avec quelques plants de kalmia, de lédon du Groënland, de différents arbustes éricacées, d'airelles à feuilles étroites, de quelques saules nains, et de troncs d'épinettes carbonisés.

7.3.1 Secteur 1

Ce secteur est le banc d'emprunt D96-A1, localisé le plus à l'ouest de la zone. On y a observé une rupture de pente dans la partie sud avec un sous-secteur plutôt marécageux dans la partie est (Photo 6). On note beaucoup de galets à la surface du sol (Photo 7).

Les trois sondages tests révélèrent une stratigraphie assez similaire. Sous une mince couche de mousse calcinée d'environ 2 cm, repose une couche de sol éluvié gris d'environ 5 cm suivi en profondeur d'une couche de sable jaunâtre meuble (Photo 8).

Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 156 sondages effectués.

7.3.2 Secteur 2

Ce secteur est le banc d'emprunt D96-A2 localisé au centre de la zone. Comme les autres secteurs de la zone, le secteur 2 est relativement plat recouvert de galets et de blocs de pierre en surface (Photo 9).

Les deux sondages tests révélèrent une stratigraphie semblable. Sous une mince couche de mousse calcinée d'environ 2 cm, repose une couche de sol organique très mince suivi d'une couche de sol éluvié de 2 à 3 cm d'épaisseur. Dans le sondage S02-01 (Photo 10), une couche de sol moucheté, de sol éluvié et de sable jaunâtre d'une vingtaine de centimètres s'insère entre le sol éluvié et le sable induré avec des pierres que l'on retrouve en profondeur dans les deux sondages (Photo 11) rendant impossible de creuser les sondage test à la profondeur de 80 cm prescrite par la méthodologie du MTQ.

Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 88 sondages effectués.

7.3.3 Secteur 3

Ce secteur est le banc d'emprunt D96-B, le plus à l'est de la zone. Le secteur est relativement plat avec de nombreux galets (Photo 12) et blocs de pierre en surface ce qui rend difficile les sondages (Photo 13), particulièrement dans le centre du secteur. La section sud du secteur est plutôt marécageuse.

Les trois sondages tests révélèrent une stratigraphie assez similaire. Sous une mince couche de mousse calcinée d'environ 2 cm, repose une couche de sol éluvié gris d'environ 5 cm suivi en profondeur d'une couche de sable jaunâtre meuble (Photo 14).

Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 436 sondages effectués.



Photo 1 **Zone 1, vue générale de la zone, direction sud**



Photo 2 **Zone 1, sondage test s01-01, stratigraphie type, paroi nord**



Photo 3 **Zone 1, sondage test s01-02, stratigraphie type, paroi nord**



Photo 4 Zone 1, sondage test s01-03, stratigraphie type, paroi nord



Photo 5 Zone 1, sondage test s01-04, stratigraphie type, paroi nord



Photo 6 Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur marécageux dans la partie est du banc d'emprunt, vers l'est



Photo 7 Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur 1, champ de blocs rocheux au sud du banc d'emprunt, vers le sud-est



Photo 8 Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-03, stratigraphie type, paroi nord



Photo 9 Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, vue générale, vers le sud-est



Photo 10 Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-01, stratigraphie type, paroi nord



Photo 11 Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-02, stratigraphie type, paroi nord



Photo 12 Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de galets sur la limite sud-est, vers le nord-est



Photo 13 Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de blocs et de galets sur la limite sud-est, vers le nord-est



Photo 14 Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-01, stratigraphie type, paroi nord

8 Discussion

Le projet d'inventaire archéologique a été réalisé antérieurement au projet n°154-08-0405. Celui-ci s'est avéré négatif et n'a pas fourni d'informations archéologiques additionnelles. La recherche documentaire et l'examen du contexte environnemental de l'emprise du projet n°154-08-0405, localisé sur la route d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James et aux abords de la route d'Eastmain, ont permis de constater que ce site pouvait théoriquement s'avérer propice à l'établissement humain pendant les périodes préhistoriques et historiques. Ces prémices ont été confirmées par l'inspection visuelle effectuée dans l'emprise du projet; inspection qui a permis de constater qu'une partie significative de l'emprise présentait des perturbations anthropiques ou des contraintes topographiques à la réalisation de sondages archéologiques. De plus, le feu de forêt de 2013 a grandement transformé le paysage et la stratigraphie, particulièrement dans la zone 2 où on a observé dans la majorité des sondages que les couches supérieures du sol étaient carbonisées.

9 Conclusions et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet n°154-08-0405, dans l'emprise de la route d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James et aux trois bancs d'emprunt aux abords de la route d'Eastmain, a permis d'excaver 1066 sondages archéologiques en plus d'y effectuer une inspection visuelle à l'intérieur de 2 zones et 3 secteurs. Ces travaux n'ont pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus sans contraintes du point de vue de l'archéologie.

Catalogue photographique

N°photo	Description
32	Zone 1, vue générale près de la route de la Baie-James, vers le sud
33	Zone 1, vue générale de la zone, direction sud
34	Zone 1, sondage test s01-01, stratigraphie type, paroi nord
35	Zone 1, sondage test s01-01, stratigraphie type, paroi nord
36	Zone 1, vue générale, vers le sud-est
37	Zone 1, sondage test s01-02, stratigraphie type, paroi nord
38	Zone 1, sondage test s01-02, stratigraphie type, paroi nord
39	Zone 1, sondage test s01-03, stratigraphie type, paroi nord
40	Zone 1, sondage test s01-03, stratigraphie type, paroi nord
41	Zone 1, vue générale, vers le nord-est
42	Zone 1, sondage test s01-04, stratigraphie type, paroi nord
43	Zone 1, sondage test s01-04, stratigraphie type, paroi nord
44	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, vue générale de la partie sud-ouest, vers l'est
45	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, vue générale de la partie sud-ouest, vers le nord-est
46	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-01, stratigraphie type, paroi nord
47	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-01, stratigraphie type, paroi nord
48	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur 1, champ de blocs rocheux au sud du banc d'emprunt, vers le sud-est
49	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, secteur marécageux dans la partie est du banc d'emprunt, vers l'est
50	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage géodésique au sud-est du banc d'emprunt
51	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-03, stratigraphie type, paroi nord
52	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-03, stratigraphie type, paroi nord
53	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-02, stratigraphie type, paroi nord
54	Zone 2, secteur 1, banc d'emprunt D96-A1, sondage test s02-02, stratigraphie type, paroi nord
55	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, vue générale, vers le sud
56	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-01, stratigraphie type, paroi nord

N°photo	Description
57	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-01, stratigraphie type, paroi nord
58	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, vue générale, vers le sud-est
59	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-02, stratigraphie type, paroi nord
60	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, sondage test s03-02, stratigraphie type, paroi nord
61	Zone 2, secteur 2, banc d'emprunt D96-A2, vue générale de la portion sud du banc d'emprunt, vers le sud-est
62	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, vers le sud-est
63	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, vers le nord-est
64	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-01, stratigraphie type, paroi nord
65	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-01, stratigraphie type, paroi nord
66	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, vers le nord-est
67	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de galets à la limite sud-est, vers le nord-est
68	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, zone de blocs vers le sud-ouest
69	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-02, stratigraphie type, paroi nord
70	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-02, stratigraphie type, paroi nord
71	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, champ de blocs et de galets sur la limite sud-est, vers le nord-est
72	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, vue générale, vers le nord-est
73	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-03, stratigraphie type, paroi nord
74	Zone 2, secteur 3, banc d'emprunt D96-B, sondage test s04-03, stratigraphie type, paroi nord

Bibliographie

Archéo-08

2012 Inventaire archéologique (2011) municipalités d'Eastmain et de la Baie-James (Projet No 154-08-0405). Bureau de la coordination du Nord-du-Québec. Direction générale des territoires. r.i. MTQ, 39 p., ed: Corporation Archéo-08.

Eakin, Peer R., George T. Haschimoto, et E.H. Carlson

1968 Grand Detour-Village Lakes area, Mistassinni Territory and New-Quebec. In Geological report. R. naturelles, ed, Vol. 136. Québec.

Girard, Réjean, Réginald Auger, et INRS-Urbanisation culture et société

2012 Histoire du Nord-du-Québec. Québec: Presses de l'Université Laval.

Hardy, Léon

1982 La moraine frontale de Sakami, Québec subarctique. Géographie physique et Quaternaire 36(1-2).

Hillaire-Marcel, C., S. Occhietti, et J.S. Vincent

1981 Sakami moraine, québec : a 500 km long moraine without climatic control. Geology 9.

Huot, François, et Jean Desy

2009 La Baie-james des uns et des autres Eeyou Istchee: Production FH.

MDDELEC

2014 région hydrographique.

MFFP

2014 Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec. F.e.P. ministère des Forêts, ed.

Richard, Pierre

1980 Histoire postglaciaire de la végétation au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec. Géographie physique et quaternaire 34(1):77-94.

Annexe A : Localisation des secteurs d'inventaire sur les plans de construction du projet n°154-08-0405



Figure 2 Plan d'ensemble du projet 154-08-0405

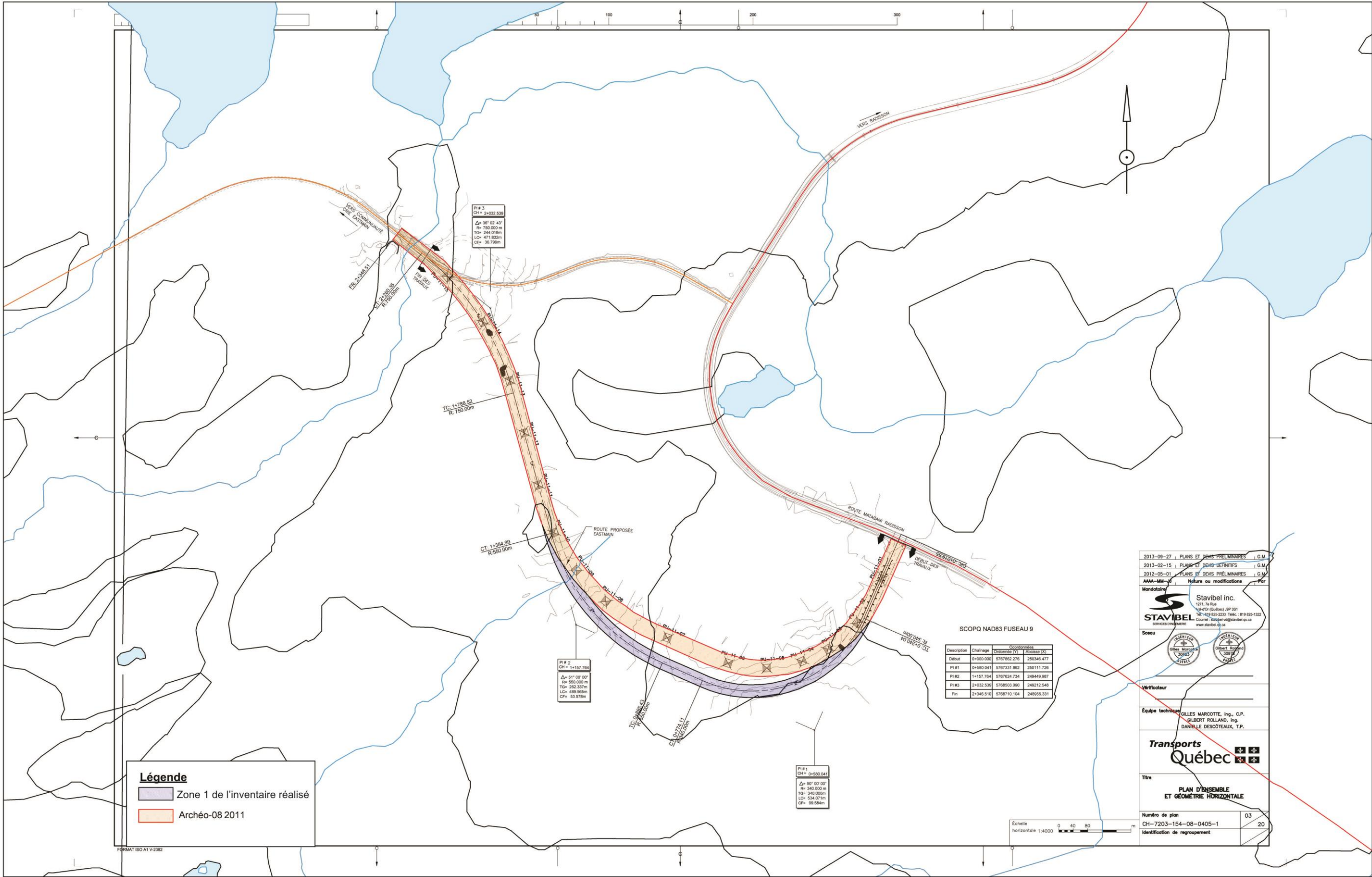


Figure 3 Localisation de la zone 1 du projet 154-08-0405

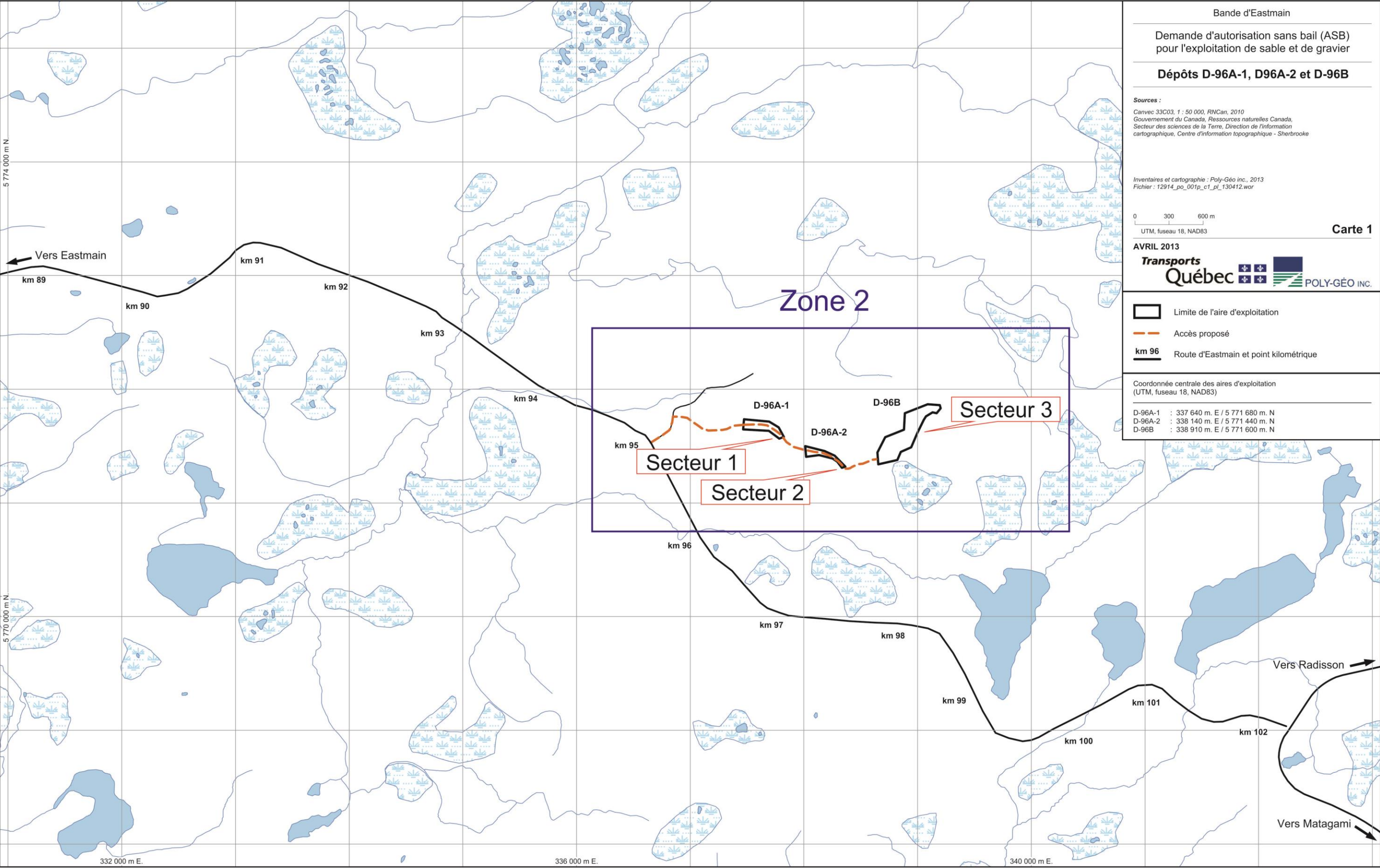


Figure 4 Localisation des secteurs de la zone 2 du projet 154-08-0405